



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hommage à Samuel Paty

Question au Gouvernement n° 4380

Texte de la question

HOMMAGE À SAMUEL PATY

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. Tous les jours, Samuel Paty accomplissait la mission la plus importante dans une République : enseigner. Pour avoir exercé cette mission fondamentale, Samuel Paty s'est fait décapiter. C'était il y a un an. Cet assassinat barbare, cet attentat islamiste, avait un but clair : terroriser tous les enseignants de France.

Alors en ce jour et plus que jamais, je veux, avec vous, chers collègues, adresser à tous les enseignants de France un message fraternel de gratitude, de respect et de soutien. *(Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement. – M. le Premier ministre et M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement font de la tête un signe d'approbation.)*

Les islamistes s'en prennent à l'école car elle est l'outil de l'émancipation par le savoir, alors qu'ils ont besoin de l'ignorance, de la peur et de la soumission pour étendre leur emprise. D'ailleurs, peut-on vraiment parler de séparatisme quand cet islamisme entend imposer sa loi à la République et à l'ensemble des citoyens de notre pays ? Tout cela est le fruit amer du déni des uns, de la lâcheté des autres et du terrible isolement de ceux qui résistent, notamment dans les salles de classe.

C'est plus fortement encore que nous devons l'affirmer : la France est ce pays unique qui se battra sans relâche pour préserver la liberté d'expression et la laïcité, cet îlot de liberté qui protège les non-croyants mais aussi les croyants de l'enfermement dans une communauté. Cette affirmation de nos principes, qui consiste à dire que la peur ne gagnera pas, pourrait se traduire par un acte symbolique mais fort, monsieur le ministre de l'éducation nationale : dans chaque département de la République, il pourrait y avoir au moins un établissement scolaire, école, collège ou lycée, qui porte le nom de Samuel Paty *(Applaudissements sur les bancs des groupes LT et Dem) ;...*

M. Bruno Millienne. Très bien !

M. Olivier Falorni. ...Samuel Paty, cet enseignant admirable que tous les élèves de France auraient tellement mérité d'avoir comme professeur. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LT, LaREM, Dem et Agir ens et sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. Avant de céder la parole à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, je souhaite saluer, en votre nom à tous, le professeur M. Roumieux et les collégiens d'Alès qui ont réalisé, à la suite du crime commis contre M. Samuel Paty, l'exposition qui figure dans la salle des

pas perdus. *(Tous les députés se lèvent et, se tournant vers les tribunes du public, applaudissent.)*

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Monsieur Falorni, j'adhère évidemment à chacun des termes de votre question et je vous en remercie, d'abord parce qu'il est fondamental de rendre hommage à Samuel Paty et, à travers lui, à tous les professeurs de France – et même du monde – qui se battent pour la vision des Lumières que vous exprimez – je connais votre attachement à la fois à la philosophie des Lumières, à la République et à son école.

J'adhère à tout ce que vous avez dit et je voudrais dire que nous ne restons pas sans réaction, que ce soit concernant l'hommage qu'il faut rendre à Samuel Paty et s'agissant des mesures qui doivent être prises pour éviter la violence dans notre système scolaire.

Sur le premier point, j'ai déjà demandé que dans chaque rectorat de France, une salle soit baptisée au nom de Samuel Paty ; c'est en train de se faire. J'inaugurerai samedi, avec le Premier ministre et plusieurs membres du Gouvernement, une plaque en son hommage à l'entrée même du ministère, et j'adhère complètement à votre proposition, qui relève de la compétence des collectivités locales. Je soutiendrai chaque initiative en ce sens, comme je l'ai d'ailleurs déjà fait dans certains cas, mais rendre systématique une telle mesure, dans chaque département de France, me paraît souhaitable ; j'y contribuerai de toutes mes forces. Je vous remercie donc pour cette proposition.

Nous organiserons aussi une série de manifestations ; je pense à la minute de silence ou aux différents moments de discussion qui auront lieu vendredi en fin d'après-midi dans les écoles, les collèges et les lycées. Je l'ai demandée en précisant qu'il faudra notamment évoquer des éléments susceptibles de nous projeter dans l'avenir, en particulier concernant le rôle du professeur et l'importance de la liberté d'expression dans une démocratie et dans une république comme les nôtres.

Il est essentiel que ces valeurs s'expriment ; cela doit aussi passer par une politique d'engagement et de protection de l'institution, car nous devons montrer que la force est toujours du côté du droit. C'est ce à quoi servent les équipes « valeurs de la République » et l'ensemble du dispositif que nous avons instauré pour intervenir dans les établissements lorsque surviennent des violences ou des menaces.

Je vous remercie donc ; je fais mienne votre proposition et je veux à mon tour rendre hommage à Samuel Paty. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4380

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2021](#)